

Réf: Dossier 202953

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAILLEURS DE FONDS D'AFRIC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE NON LOIN DE LA RUE MARIE ROSE GUIRO, Lot  
27, Ilot 406

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAILLEURS DE FONDS D'AFRIC »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISE, CONSEIL EN INVESTISSEMENT, COURTAGE, IMPORT- EXPORT, GESTION DE PATRIMOINE, BTP, COMMERCE GENERALE, AGRO-ALIMENTAIRE, TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE NON LOIN DE LA RUE MARIE ROSE GUIRO, Lot 27, Ilot 406

Dirigeant(s) M KROMA OUAGNIMIN PRINCE BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04032 du 10/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

